

Contribution sur le projet d'extension du port de Port La Nouvelle

► La Chambre de Commerce d'Industrie de Perpignan est gestionnaire du port de Port-Vendres.

► CONTACT : Jean-Pierre NAVARRO, Président

Chambre de Commerce d'Industrie de Perpignan et des P.O. – Quai de Lattre de Tassigny – BP 10941 – 66020 Perpignan Cedex - Tél. : 04 68 35 66 33 Fax. : 04 68 35 67 10

► La Chambre de Commerce d'Industrie de Perpignan et des P.O. est gestionnaire des trois activités (commerce, plaisance, pêche) présentes sur le site du port de Port-Vendres. Le concédant étant le Conseil Général des Pyrénées-Orientales.

La CCI de Perpignan gère le port de commerce depuis 1932, le port de plaisance depuis 1965 et le port de pêche depuis 1969. Cette concession se termine en 2016 pour le port de pêche et en 2019 pour les ports de commerce et de plaisance.

La CCI de Perpignan participe à la vie du port de Port-Vendres depuis de nombreuses années et possède une connaissance précise des activités portuaires du site. En 2011, la CCI de Perpignan a commandité une étude sur les potentialités de développement de la filière logistique dans les Pyrénées-Orientales avec une analyse du système logistique régional et de l'arc méditerranéen.



1. Le contexte économique du port de commerce de Port-Vendres

Avec plus de 257 000 t de marchandises traitées au port de Port-Vendres, le trafic a progressé de + 19% entre 2006 et 2012.

Le port de commerce de Port-Vendres est spécialisé dans le commerce de fruits et légumes. C'est le 2nd port fruitier de la Méditerranée française. Il se classe dans des ports de volume d'échange moyen en matière de fruits et légumes. Les trafics sont orientés vers l'Afrique occidentale (banane, ananas), le Maroc (légumes primeurs) et l'hémisphère Sud (agrumes). Les Fruits exotiques du Cameroun et de la Côte d'Ivoire (bananes, ananas, mangues) représentent 70% du tonnage des importations.

Grâce à la réalisation d'un nouveau terminal fruitier en 2006, le port offre une capacité de stockage de 10 000 palettes dans des entrepôts de 18 000 m² dont 17 000 m² réfrigérés et alimentés en énergie électrique avec des capteurs solaires. Ainsi, des opérations de débarquement et de livraisons peuvent se faire simultanément sur un site respectueux de l'environnement.



Toutes activités confondues, le port de Port-Vendres génère 51 millions d'euros de chiffre d'affaires et plus de 10 millions d'euros de valeur ajoutée.

Les principaux atouts du port de commerce de Port-Vendres sont sa complémentarité avec Saint Charles International à Perpignan, 1^{er} marché européen d'éclatement de fruits et légumes (1,18 millions de tonnes en 2012) et sa position stratégique en tant que port continental le plus proche du Maghreb.

2. Intérêt du projet « Port la Nouvelle 2015 » pour la CCI de Perpignan

Une nouvelle carte des transports maritimes se dessine, faisant de la Méditerranée un couloir maritime international.

Grâce au nouveau programme européen favorisant la création des autoroutes de la mer en Méditerranée (MEDA Mos II), de nouvelles liaisons maritimes voient le jour afin de faciliter les flux de marchandises (Agadir- Port Vendres, Trieste-Turquie...).

Le transport maritime dans le bassin méditerranéen est en augmentation de plus de 50% entre 1997 et 2006. Cette croissance concerne plutôt le trafic de conteneurs avec le développement des échanges avec l'Asie (source : www.planbleu.org). Dans un souci de protection de l'environnement les ports sont donc de plus en plus utilisés et se greffent autour d'eux des zones logistiques intermodales pour permettre une meilleure distribution des marchandises vers les lieux de consommation.

Le projet d'extension de l'infrastructure portuaire de Port La Nouvelle s'inscrit dans cette dynamique. Travaillant déjà avec des marchandises en provenance d'Asie et enregistrant une croissance continue depuis plusieurs années, le port de Port la Nouvelle démontre son potentiel de développement.

1. L'intérêt d'un développement de l'infrastructure portuaire de Port La Nouvelle serait de renforcer l'offre portuaire régionale sur la façade méditerranéenne ce qui permettrait

d'attirer des armateurs ou des chargeurs qui aujourd'hui raisonnent à l'échelle mondiale et développeraient ainsi de nouveaux marchés.

2. Le port de Port La Nouvelle étant spécialisé dans la réception des hydrocarbures et dans l'exportation des céréales, ce projet n'entre pas en concurrence avec le développement et à l'activité du port de Port-Vendres. Au contraire, ce projet PLN 2015 permettrait de diversifier l'offre en Méditerranée.
3. Aujourd'hui, les équipements maritimes ne se suffisent plus seuls. Pour répondre aux attentes des armateurs et des chargeurs, il faut de plus en plus envisager une offre foncière à proximité et aller vers de l'intermodalité. Ce projet PLN 2015 viendra compléter l'offre foncière prévue par la Région Languedoc-Roussillon au titre des Parcs Régionaux d'Activités Economiques, puisque la Région Languedoc-Roussillon a déjà prévu d'acquérir 80 ha à proximité pour un parc logistique.
4. Enfin, ce port étant déjà embranché fer sur la ligne Paris-Port Bou, des potentialités de connexions sont envisageables avec les plateformes multimodales des Pyrénées-Orientales (Le Boulou, Perpignan Saint-Charles et Rivesaltes).

En conclusion

Le projet PLN 2015 propose de renforcer la visibilité de l'offre portuaire régionale et la stratégie commerciale régionale « Sud de France ».

Les élus de la CCI de Perpignan soutiennent ce projet PLN 2015 qui contribuera à développer le tissu économique, à renforcer des relations entre les entreprises, les secteurs et les territoires et à favoriser des emplois et de la valeur ajoutée à l'échelle départementale mais aussi à l'échelon régional.

